

# **Crédit Agricole Home Loan SFH**

Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

# **Crédit Agricole Home Loan SFH**

Société anonyme au capital de 550 000 000 €  
Siège social : 12 PLACE DES ETATS UNIS, 92120  
RCS : 437 667 371 RCS NANTERRE

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Crédit Agricole Home Loan SFH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle.

Crédit Agricole Home  
Loan SFH

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2014

Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre de leurs fonctions de salariés de Crédit Agricole S.A.

Fait à Paris-La Défense et à Courbevoie, le 31 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et  
Autres

---

CLAIRE ROCHAS



MAZARS

---

FRANCK BOYER



# CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH

SOCIETE DE FINANCEMENT DE L'HABITAT

Au capital de 550 000 000 euros

12 Place des Etats Unis

92120 MONTROUGE

Arrêté au 31 Décembre 2014

R.C.S. NANTERRE 437 667 371







Annexe	BILAN ACTIF (en Euros)	31/12/2014	31/12/2013
2.1.1	Caisse, banques centrales, C.C.P.	1 099	0
	Effets publics & valeurs assimilées	0	0
2.1.2	Créances sur les établissements de crédit	23 327 078 604	31 197 212 107
	Créances sur la clientèle	0	0
	Affacturage	0	0
	Obligations & autres titres à revenu fixe	0	0
	Actions & autres titres à revenu variable	0	0
	Participations et autres titres détenus à long terme	0	0
	Parts dans les entreprises liées	0	0
	Crédit-bail et location avec option d'achat	0	0
	Location simple	0	0
	Immobilisations incorporelles	0	0
	Immobilisations corporelles	0	0
	Capital souscrit non versé	0	0
	Actions propres	0	0
2.2.1	Autres actifs	178 978	434 299
2.2.1	Comptes de régularisation	85 717 664	88 628 404
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>23 412 976 344</b>	<b>31 286 274 810</b>

Annexe	BILAN PASSIF (en Euros)	31/12/2014	31/12/2013
	Banques centrales, C.C.P.	0	0
2.1.3	Dettes envers les établissements de crédit	1 231 119 106	5 157 593 677
	Opérations avec la clientèle	0	0
2.1.4	Dettes représentées par un titre	21 567 857 442	25 504 869 825
2.2.2	Autres passifs	154 470	120 754
2.2.2	Comptes de régularisation	60 769 808	70 851 044
	Provisions	0	0
	Dettes subordonnées	0	0
	Fonds pour Risques Bancaires Généraux	0	0
11	Capitaux propres hors FRBG (+/-)	553 075 518	552 839 511
	Capital souscrit	550 000 000	550 000 000
	Primes d'émission	0	0
	Réserves	358 018	354 031
	Ecart de réévaluation	0	0
	Provisions réglementées et subventions d'invest	0	0
	Report à nouveau (+/-)	2 481 493	2 405 740
	Résultat en instance d'affectation (+/-)	0	0
	Résultat de l'exercice (+/-)	236 008	79 740
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>23 412 976 344</b>	<b>31 286 274 810</b>

Annexe	HORS BILAN (en Euros)	31/12/2014	31/12/2013
	<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
4.2	ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	4 341 849 859	127 877 626 673
4.1	AUTRES ENGAGEMENTS	32 480 828 108	34 931 376 247

Annexe	COMPTE DE RESULTAT (en Euros)	31/12/2014	31/12/2013
3.1.1	+ Intérêts & produits assimilés	702 049 073	783 660 183
3.1.2	- Intérêts & charges assimilées	(694 525 026)	(774 637 071)
	+ Revenus des titres à revenu variable	0	0
3.1.3	+ Commissions (produits)	4 616 530	5 694 332
3.1.3	- Commissions (charges)	(202 305)	(177 184)
	+/- Gains / pertes sur opérations du portefeuille de négociation	1 700	(1 084)
	+/- Gains / pertes sur opérations du portefeuille de placement	0	0
3.1.4	+ Autres produits d'exploitation bancaire	3 953 263	4 187 571
3.1.4	- Autres charges d'exploitation bancaire	(11 398 321)	(13 386 649)
	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>4 494 914</b>	<b>5 340 098</b>
3.2.1	- Charges générales d'exploitation	(4 159 208)	(5 225 981)
	- Dotation aux amortissements et provisions sur immobilisations	0	0
	<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>335 706</b>	<b>114 117</b>
	+/- Coût du risque	0	0
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>335 706</b>	<b>114 117</b>
	+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>335 706</b>	<b>114 117</b>
	+/- Résultat exceptionnel	0	0
	- Impôt sur les bénéfices	(99 698)	(34 377)
	+/- Dotations / reprises du FRBG et des provisions règlementées	0	0
	<b>RESULTAT NET</b>	<b>236 008</b>	<b>79 740</b>

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH		
1. Bilan de fin de période au 31/12/2014		
Résultat avant impôt	335 706	114 117
Dotations nettes aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Dotations nettes aux dépréciations		
Quote-parts de résultat liées aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/gain net des activités d'investissement		
Produits/charges des activités de financement	698 901 945	782 103 385
Autres mouvements	-17 571 673	-14 579 556
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>681 330 272</b>	<b>767 523 828</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	25 323 937	6 838 714 574
Flux liés aux opérations avec la clientèle		
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-17 382	83 875
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Impôts versés	206 721	582 078
<i>Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</i>	<i>25 513 276</i>	<i>6 839 380 527</i>
<b>TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>707 179 253</b>	<b>7 607 018 472</b>
<i>Flux liés aux participations</i>		
<i>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</i>		
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)</b>		
<i>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires</i>		-1 045 000
<i>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</i>	-4 633 003 497	-2 448 629 981
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>-4 633 003 497</b>	<b>-2 449 674 981</b>
Effet de la variation des taux de change et autres flux de variation sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		
<b>Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)</b>	<b>-3 925 824 244</b>	<b>5 157 343 491</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 710 888 135	553 544 644
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	0	0
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5 710 888 135	553 544 644
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 785 063 891	5 710 888 135
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	1 785 063 891	5 710 888 135
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	0	0
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>-3 925 824 244</b>	<b>5 157 343 491</b>

## II. ANNEXES

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH(CA HL SFH) est une société anonyme agréée en qualité de société financière – société de financement de l’habitat depuis mars 2011. Elle est régie par le Livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l’activité des établissements de crédit et est soumise à la réglementation bancaire.

L’activité principale de la société est l’émission d’obligations foncières bénéficiant du privilège mentionné à l’article L.515-19 du code monétaire et financier, sur les marchés, aux fins d’opérations de financement, de refinancement ou d’octroi de crédits.

### A - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

#### 1/ Nouvelles émissions

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a réalisé au cours de l’année 2014 deux émissions d’obligations en CHF pour un montant total de 425 millions et une émission d’obligations en EUR pour un montant de 1 000 millions.

#### 2/ Emissions arrivées à échéance

Sur 2014, CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a procédé au remboursement de :

- 3 émissions en EUR pour 3 700 millions,
- 1 émission en CHF pour 275 millions
- des émissions en USD pour 1 800 millions.

#### 3/ Swaps

Les opérations de swaps en EUR de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH, conclues avec Crédit Agricole SA, ont été résiliées en date d’effet du 26 septembre 2014. L’impact de ces résiliations sur le résultat net du Crédit Agricole Home Loan SFH est nul au 31 décembre 2014.

### B - METHODES D'EVALUATION ET PRINCIPES COMPTABLES

La présentation des états financiers de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (CRB), modifié par le règlement 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif à l’établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) lui-même modifié.

La présentation des états financiers est identique à celle utilisée pour l’arrêté annuel du 31 décembre 2013.

## 1. PRESENTATION DES COMPTES INDIVIDUELS

### 1.1 Changement de méthodes

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

Règlements	Date de publication par l'Etat français	Date de 1ere application : exercices ouverts à compter du
Règlement ANC relatif au plan comptable général	5 juin 2014 N° 2014-03	16 octobre 2014

L'application de ce règlement n'a eu aucun impact sur le résultat et la situation nette de la société.

### 1.2 Créances et dettes

#### 1.2.1 Principes

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nette, c'est-à-dire à la valeur nominale minorée des décotes et majorées des primes.

Ces décotes et primes sont amorties linéairement sur la durée de la créance ; l'amortissement est inscrit en produit d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH applique le règlement 2009-03 sur la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours.

L'étalement est inscrit en produit d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Au bilan, le montant restant à étaler est inscrit avec les créances sur établissements de crédit.

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les créances et dettes sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée résiduelle et la nature des concours : créances / dettes à vue et créances / dettes à terme.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts courus sur les dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan.

Au 31 décembre 2014, CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH n'a constaté aucune dépréciation de ses créances.

### *1.2.2 Cash collateral réserve*

En application du contrat dénommé « Cash Collateral Agreement » une réserve a été constituée. Elle est classée en compte à terme créditeur.

L'agence de notation Fitch Rating Limited a dégradé, le 17 juillet 2013, la notation court-terme de CREDIT AGRICOLE S.A de F1+ à F1.

En conséquence et conformément aux stipulations de l'article 5 du Cash Collateral Agreement (Pre-Maturity Test and Legal Liquidity Test), CREDIT AGRICOLE S.A, en qualité de Cash Collateral Provider, doit constituer un gage-espèces au profit de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH dans les 30 jours calendaires suivant la réception de la notice.

La notice a été reçue le 22 juillet 2013 avec l'obligation de constituer le gage-espèce le 21 août 2013 et de maintenir par la suite quotidiennement le gage espèces au niveau défini par le Cash Collateral Agreement.

Ce trigger prévoit d'apporter à la SFH les fonds nécessaires pour couvrir les remboursements d'émissions en principal à compter de 270 jours calendaires de leur échéance. Le montant de cette réserve s'ajustera à la hausse ou à la baisse au fil de l'eau en fonction de l'évolution des tombées de 9 mois à venir.

Il intègre un montant fixe d'1 million d'euro supplémentaire pour couvrir les coûts de gestion des émissions en vie.

Le montant de la « cash collateral réserve » s'élève au 31 décembre 2014 à 1 231 000 001 €.

### **1.3 Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre sont enregistrées pour leur valeur nominale. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

Les intérêts servis sur les titres émis sont inscrits en charges d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat.

Les primes de remboursement et les primes d'émission sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés et figurent au bilan dans les comptes de régularisation actif quand il s'agit de décote, passif quand il s'agit de prime.

L'amortissement de ces primes figure dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat, dans le poste Intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à la date de clôture constituent des dettes rattachées au compte de dettes représentées par des titres en contrepartie du compte de résultat.

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH applique également la méthode d'étalement linéaire des frais d'emprunts dans ses comptes individuels.

Les frais d'émission sont enregistrés en Charges d'exploitation bancaire puis transférés au bilan en Compte de régularisation actif.

L'amortissement de ces frais figure dans la rubrique « Autres charges d'exploitation bancaire » du compte de résultat.



#### **1.4 Provisions**

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH applique le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 pour la comptabilisation et l'évaluation des provisions.

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

Aucune provision n'est constatée à ce jour dans les comptes de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH.

#### **1.5 Opérations en devises**

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de change constaté à la date antérieure la plus proche.

Les charges et les produits payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction. Les charges et produits courus mais non payés ou perçus sont convertis au cours de change à la date d'arrêté.

Dans le cadre de l'application du règlement CRBF 89-01, CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a mis en place une comptabilité multidevises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

Les écarts de change constatés lors de la réévaluation des positions de change, de chaque devise, au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté sont comptabilisés en compte de résultat.

Les conditions des prêts octroyés à Crédit Agricole S.A. étant identiques à celles des émissions réalisées en devises (devise, nominal, taux et maturité), ces opérations ne génèrent pas de position de change au bilan.

#### **1.6 Opérations sur les Instruments financiers à terme**

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 90-15 modifiés et de l'instruction 94-04 de la Commission Bancaire.

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits au hors bilan pour la valeur nominale des contrats : ce montant représente le volume des opérations en cours.

Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie.

Suite à la dégradation de la notation de Crédit Agricole S.A par une agence de notation en date du 14 décembre 2011, Crédit Agricole Home Loan SFH a mis en place 3 séries de swaps de taux et de devises.

Ces séries de swaps se décomposent de la manière suivante :

- une série de swaps sur le portefeuille de prêts immobiliers apportés en collatéral à la SFH (*Cover Pool swap*) ; la maturité de ces swaps est adossée à celle des prêts immobiliers apportés en collatéral. Cette série a été intégralement résiliée le 26 septembre 2014.
- une série constituée de swaps sur chacune des émissions réalisées par la SFH (*Issue swap*) ; la maturité de ces swaps est adossée à celle des émissions réalisées par la SFH. Le 26 septembre 2014 les swaps concernant les émissions en EUR ont été dénoués. Au 31 décembre 2014, il demeure les swaps en devises sur les émissions en CHF.
- une série de swaps, miroir des deux séries précédentes, (*Borrower Swap*) permettant d'annuler les effets des swaps précédents tant que Crédit Agricole S.A. est en mesure d'honorer ses obligations au titre des prêts octroyés par la SFH et que le collatéral de prêts immobiliers n'est pas effectivement transféré à l'actif de la SFH ; la maturité de ces swaps est adossée à celle des swaps dont ils annulent les effets. Le 26 septembre 2014, les borrowers swaps concernant les émissions en EUR et le cover pool ont été dénoués. Au 31 décembre 2014, seuls les borrowers swaps relatifs aux émissions en CHF sont maintenus.

Les 2 séries de swaps restantes sont des instruments de gré à gré classés en « autres que de couverture ».

L'ensemble constitué par les swaps « *Issue swap* » et « *Borrower swap* » constitue un ensemble homogène, compte-tenu de la sensibilité à peu près stable de l'ensemble. La juste valeur de cet ensemble est nulle.

Le montant des devises à recevoir est de 1 101 963 K€ contre 1 068 962 K€ à livrer. Le montant des « *Borrower swap* de devises » à recevoir s'élève à 1 068 962 K€ contre 1 101 963 K€ de devises à livrer.

L'impact sur le résultat net du Crédit Agricole Home Loan SFH est nul au 31 décembre 2014.

### 1.7 Impôts sur les bénéfices

D'une façon générale, seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,30 % ainsi que la majoration exceptionnelle d'impôt sur les sociétés de 10,70 % due par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a signé avec Crédit Agricole S.A. une convention d'intégration fiscale ; elle est entrée dans le groupe le 1 janvier 2008. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

## 2 INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

## 2.1 Activité principale

## 2.1.1 Caisses, banques centrales

	31/12/2014	31/12/2013
Compte Banque de France	1 099	0
Principal	1 099	0
Créances rattachées	0	0
<b>Total</b>	<b>1 099</b>	<b>0</b>

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH a ouvert un compte de numéraire et de réserves obligatoires auprès de la Banque de France le 7 octobre 2014.

## 2.1.2 Créances sur les établissements de crédit

	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an \ ≤ 5ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	31/12/2014	31/12/2013
Comptes et prêts :								
· à vue	1 815 062 224	1 199 157 961	9 772 944 316	10 097 371 367	22 884 535 867	442 542 737	23 327 078 604	31 197 212 107
· à terme	1 785 062 792				1 785 062 792		1 785 062 792	5 710 888 135
	29 999 432	1 199 157 961	9 772 944 316	10 097 371 367	21 099 473 075	442 542 737	21 542 015 812	25 486 323 972
Valeurs reçues en pension					0		0	
Titres reçus en pension livrée					0		0	
Prêts subordonnés					0		0	
<b>Total</b>	<b>1 815 062 224</b>	<b>1 199 157 961</b>	<b>9 772 944 316</b>	<b>10 097 371 367</b>	<b>22 884 535 867</b>	<b>442 542 737</b>	<b>23 327 078 604</b>	<b>31 197 212 107</b>
Dépréciations							0	0
<b>VALEURS NETTES AUBILAN</b>							<b>23 327 078 604</b>	<b>31 197 212 107</b>

Les comptes à terme d'une durée inférieure à 3 mois représentent les prêts accordés à Crédit Agricole SA arrivant à échéance.

Les autres créances à terme sont les prêts accordés à Crédit Agricole S.A. dans le cadre de l'activité de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH.

Ces créances sont enregistrées en principal, augmentées des surcotes et diminuées des décotes nettes d'amortissements. En application du règlement 2009-03 sur la comptabilisation des commissions, les commissions d'octroi de crédit sont comptabilisées avec les créances sur établissements de crédit et ventilées selon la durée des prêts auxquels elles se rattachent.

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH

31/12/2014

2.1.3 Dettes envers les établissements de crédit

ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an \ ≤ 5ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	31/12/2014	31/12/2013
Comptes à termes	30 000 000	1 200 000 000	0	1 000 001	1 231 000 001	119 105	1 231 119 106	5 157 593 677
· Principal	30 000 000	1 200 000 000		1 000 001	1 231 000 001	119 105	1 231 000 001	5 156 841 351
· dettes rattachées						119 105	119 105	752 326
<b>Total</b>	<b>30 000 000</b>	<b>1 200 000 000</b>	<b>0</b>	<b>1 000 001</b>	<b>1 231 000 001</b>	<b>119 105</b>	<b>1 231 119 106</b>	<b>5 157 593 677</b>
<b>VALEURS NETTES AUBILAN</b>							<b>1 231 119 106</b>	<b>5 157 593 677</b>

Les comptes à termes incluent le gage-espèces constitué par Crédit Agricole SA au profit de CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH.

2.1.4 Dettes représentées par un titre

ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an \ ≤ 5ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	31/12/2014	31/12/2013
Autres emprunts obligataires	30 000 000	1 200 000 000	9 781 503 000	10 113 859 750	21 125 362 750	442 494 692	21 567 857 442	25 504 869 825
· Valeur brute	30 000 000	1 200 000 000	9 781 503 000	10 113 859 750	21 125 362 750	442 494 692	21 567 857 442	25 504 869 825
<b>Total</b>	<b>30 000 000</b>	<b>1 200 000 000</b>	<b>9 781 503 000</b>	<b>10 113 859 750</b>	<b>21 125 362 750</b>	<b>442 494 692</b>	<b>21 567 857 442</b>	<b>25 504 869 825</b>
<b>VALEURS AUBILAN</b>							<b>21 567 857 442</b>	<b>25 504 869 825</b>

## Emprunts obligataires (contrevaleur €)

ANALYSE PAR DUREE. RESIDUELLE	31/12/2014				31/12/2013	
	≤1an	>1an ≤5 ans	>5ans	Encours	Encours	Encours
<b>Euro</b>	1 230 000 000	9 033 000 000	9 760 400 000	20 023 400 000	22 723 400 000	22 723 400 000
Taux fixe	1 200 000 000	8 925 000 000	9 760 400 000	19 885 400 000	22 385 400 000	22 385 400 000
Taux variable	30 000 000	108 000 000	-	138 000 000	338 000 000	338 000 000
<b>Dollar</b>	-	-	-	-	1 305 199 800	1 305 199 800
Taux fixe	-	-	-	-	1 305 199 800	1 305 199 800
Taux variable	-	-	-	-	-	-
<b>Franc Suisse</b>	-	748 503 000	353 459 750	1 101 962 750	957 152 650	957 152 650
Taux fixe	-	415 835 000	353 459 750	769 294 750	631 313 450	631 313 450
Taux variable	-	332 668 000	-	332 668 000	325 839 200	325 839 200
<b>Total principal</b>	1 230 000 000	9 781 503 000	10 113 859 750	21 125 362 750	24 985 752 450	24 985 752 450
Taux fixe	1 200 000 000	9 340 835 000	10 113 859 750	20 654 694 750	23 016 713 450	23 016 713 450
Taux variable	30 000 000	440 668 000	-	470 668 000	1 969 039 000	1 969 039 000
Dettes rattachées	-	-	-	442 494 692	519 117 374	519 117 374
<b>VALEUR AU BILAN</b>	1 230 000 000	9 781 503 000	10 113 859 750	21 567 857 442	25 504 869 824	25 504 869 824

## 2.2 Autres comptes de bilan

## 2.2.1 Comptes de régularisation et actifs divers

	31/12/2014	31/12/2013
Autres actifs	178 978	434 299
<i>Acomptes Autres impôts (CVAE)</i>	5 098	23 321
<i>Dépôts de garantie BDF</i>	28 000	24 000
<i>Acomptes Impôts sur les stés (Intégrat. Fiscale)</i>	145 880	386 978
Comptes de régularisation actif	85 717 664	88 628 404
<i>Primes d'émission des titres à revenu fixe</i>	55 725 409	55 202 253
<i>Frais d'émission des emprunts</i>	29 965 329	33 399 314
<i>Charges Constatées d'av. Divers Fonctionnement</i>	26 926	26 836
<b>Total</b>	<b>85 896 642</b>	<b>89 062 703</b>

## 2.2.2 Comptes de régularisation et passifs divers

	31/12/2014	31/12/2013
Autres passifs	154 470	120 754
<i>Fournisseurs</i>	25 000	0
<i>Impôts et taxes</i>	129 470	120 754
Comptes de régularisation passif	60 769 808	70 851 044
<i>Prime d'émission</i>	59 965 605	70 224 595
<i>Autres services extérieurs</i>	72 600	53 675
<i>Honoraires</i>	707 355	560 815
<i>Autres frais de publicité</i>	247	1 010
<i>Charges diverses d'exploitation bancaire</i>	1 087	993
<i>Redevances</i>	0	388
<i>TVA sur factures non parvenues</i>	22 914	9 569
<i>Charges diverses sociales et fiscales</i>	0	0
<b>Total</b>	<b>60 924 278</b>	<b>70 971 798</b>

### 3 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### 3.1 Produit net bancaire

##### 3.1.1 Intérêts et produits assimilés

	31/12/2014	31/12/2013
Sur opérations avec les établissements de crédit	702 049 073	783 660 183
<b>Total</b>	<b>702 049 073</b>	<b>783 660 183</b>

Les commissions d'octroi de crédit sont étalées linéairement sur la durée de vie des prêts en application du règlement 2009-03.

##### 3.1.2 Intérêts et charges assimilées

	31/12/2014	31/12/2013
Sur opérations avec les établissements de crédit	(3 062 071)	(2 093 210)
Sur obligations et titres à revenu fixe	(691 462 955)	(772 543 861)
<b>Total</b>	<b>(694 525 026)</b>	<b>(774 637 071)</b>

##### 3.1.3 Commissions

Dans ce poste, figure en produits la commission de gestion du financement refacturée à Crédit Agricole SA.

Figurent, en charges, les commissions sur titres émis :

- frais de teneur de titres et d'agent payeur,
- frais d'agent de sûretés et d'agents fiscaux notamment.

##### 3.1.4 Autres Produits et Charges d'exploitation bancaire

Dans ce poste, figurent, en charges, les commissions de placement relatives aux émissions d'emprunts obligataires.

Ces commissions ont été d'abord comptabilisées en Charges d'exploitation bancaire, puis transférées au bilan via le poste Produits d'exploitation bancaire.

Ces commissions sont étalées linéairement sur la durée de vie des émissions.



### 3.2 Charges d'exploitation

#### 3.2.1 Charges générales d'exploitation

	31/12/2014	31/12/2013
Impôts et taxes	(30 144)	(204 470)
Honoraires	(1 456 057)	(1 378 619)
Redevances	(6 583)	(6 794)
Services extérieurs : refacturation Crédit Agricole S.A.	(2 630 043)	(3 595 602)
Services extérieurs (facturés et payés)	(36 381)	(40 496)
<b>Total</b>	<b>(4 159 208)</b>	<b>(5 225 981)</b>

#### 3.2.2 Frais de personnel

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH n'emploie pas de personnel.

## 4 INFORMATION SUR LES POSTES DU HORS BILAN

### 4.1 Autres Engagements

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH reçoit des créances de sociétés faisant partie du groupe Crédit Agricole (Caisses Régionales et LCL), en garantie des prêts accordés à Crédit Agricole S.A.

Ces créances sont enregistrées en hors bilan au compte « Autres valeurs reçues en garantie » pour un montant d'EUR. 32 480 828 108 au 31 décembre 2014 contre EUR. 34 931 376 247 au 31 décembre 2013.

### 4.2 Opérations sur les Instruments financiers à terme

#### 4.2.1 Opérations de change en devises

	31/12/2014		31/12/2013	
	À recevoir	À livrer	À recevoir	À livrer
Opérations de change au comptant	0	0	0	0
Devises				
Euros				
Opérations de change à terme	2 170 924 929	2 170 924 929	4 440 785 092	4 440 785 092
Devises	1 101 962 750	1 101 962 750	2 262 352 450	2 262 352 450
Euros	1 068 962 179	1 068 962 179	2 178 432 642	2 178 432 642
Prêts et emprunts en devises				
<b>TOTAL</b>	<b>2 170 924 929</b>	<b>2 170 924 929</b>	<b>4 440 785 092</b>	<b>4 440 785 092</b>

## 4.2.2 Opérations sur les swaps de taux

	31/12/2014			31/12/2013
	Opérations de couverture	Opérations autres que de couverture	Total	Total
<b>Opérations fermes</b>	0	0	0	118 996 056 490
<b>Opérations sur marchés organisés (1)</b>	0	0	0	0
Contrats à terme de taux d'intérêt			0	0
Contrats à terme de change			0	0
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers			0	0
Autres contrats à terme			0	0
<b>Opérations de gré à gré (1)</b>	0	0	0	118 996 056 490
Swaps de taux d'intérêt	0	0	0	118 996 056 490
Autres contrats à terme de taux d'intérêt			0	0
Contrats à terme de change			0	0
FRA			0	0
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers			0	0
Autres contrats à terme			0	0
<b>Opérations conditionnelles</b>	0	0	0	0
<b>Opérations sur marchés organisés</b>	0	0	0	0
Instruments de taux d'intérêt à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Instruments sur action et indices boursiers à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Instruments de taux de change à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
<b>Opérations de gré à gré</b>	0	0	0	0
Options de swap de taux				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Instruments de taux d'intérêts à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Instruments de taux de change à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Instruments sur actions et indices boursiers à terme				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
Autres instruments à terme conditionnels				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
<b>Dérivés de crédit</b>	0	0	0	0
Contrats de dérivés de crédit				
Achetés			0	0
Vendus			0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>118 996 056 490</b>

Les opérations de swaps en EURO de CA HL SFH, conclus avec Crédit Agricole SA, ont été dénouées avec date d'effet le 26 septembre 2014.

## 4.2.3 Opérations sur Instruments financiers : Encours notionnels par durée résiduelle

	Total 31/12/2014			dont opérations effectuées de gré à gré			dont opérations sur marchés organisés et assimilés		
	≤ 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	≤ 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	≤ 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Futures	0	0	0						
Options de change	0	0	0						
Options de taux	0	0	0						
Opérations fermes en devise sur marchés organisés	0	0	0						
F.R.A.	0	0	0						
Swaps de taux d'intérêt	0	0	0						
Caps, Floors, Collars	0	0	0						
Forward taux	0	0	0						
Opérations fermes sur actions et indices	0	0	0						
Opérations conditionnelles sur actions et indices	0	0	0						
Dérivés sur actions, indices boursiers et métaux précieux	0	0	0						
Sous total	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps de devises	0	2 942 188 582	1 399 661 277	0	2 942 188 582	1 399 661 277	0	0	0
Opérations de change à terme	0	0	0						
Sous total	0	2 942 188 582	1 399 661 277	0	2 942 188 582	1 399 661 277	0	0	0
<b>TOTAL.</b>	<b>0</b>	<b>2 942 188 582</b>	<b>1 399 661 277</b>	<b>0</b>	<b>2 942 188 582</b>	<b>1 399 661 277</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 5 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH ne détient ni filiale ni participation.

## 6 CONSOLIDATION ET INTEGRATION FISCALE

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH est consolidée par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Crédit Agricole S.A.

En conséquence, l'information sur les honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans le document de référence de Groupe Crédit Agricole S.A.

La société est entrée le 01 janvier 2008 dans le groupe d'intégration fiscale formé par Crédit Agricole S.A.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt sur les sociétés est déterminé par CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant ainsi calculé est dû à la société mère Crédit Agricole S.A.

## 7 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement intervenu après la clôture et ayant une incidence sur les comptes de l'exercice n'a été constaté.

## 8 REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres des organes d'administration et de direction ne perçoivent aucune rémunération de CAHL SFH.

Aucune avance ni crédit ne leur a été consenti au 31 décembre 2014.

## 9 IMPLANTATION DANS DES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIFS

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH ne détient aucune implantation directe ou indirecte dans un état ou un territoire non coopératif au sens de l'article 238-0 A du Code général des impôts.

## 10 ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

POSTES	DESIGNATION DE L'ENTITE LIEE	Montant
<b>Bilan</b>		
<i>ACTIF</i>		
Créances sur les établissements de crédit	Crédit Agricole S.A.	23 327 078 604
Autres Actifs	Crédit Agricole S.A.	145 880
<i>PASSIF</i>		
Dettes envers les établissements de crédit	Crédit Agricole S.A.	1 231 119 106
Autres Passifs	Crédit Agricole S.A.	99 698
Compte de régularisation	Crédit Agricole S.A.	985
Compte de régularisation	CACEIS Corporate Trust	48 500
<b>Compte de résultat</b>		
<i>CHARGES</i>		
Charges bancaires	Crédit Agricole S.A.	3 062 071
Commissions	Crédit Agricole S.A.	860
Commissions	CACEIS Corporate Trust	105 199
Commissions	CACEIS Bank Luxembourg	750
Autres charges d'exploitation bancaire	Crédit Agricole S.A.	5 690
Charges générales d'exploitation	Crédit Agricole S.A.	2 630 043
Impôt sur les bénéfices	Crédit Agricole S.A.	99 698
<i>PRODUITS</i>		
Commissions s/comptes et prêts	Crédit Agricole S.A.	12 106 877
Produits bancaires	Crédit Agricole S.A.	694 558 726
<b>Hors Bilan</b>		
Autres valeurs reçues en garantie	Caisses régionales et LCL	32 480 828 108

## 11 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes et réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées et subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 Décembre 2011</b>	550 000 000	189 673	2 362 928	0	2 152 411	554 705 011
Dividendes versés au titre de 2011					(2 035 000)	(2 035 000)
Variation de capital					0	0
Variation des primes et réserves		107 621	9 790		(117 411)	0
Affectation du résultat social 2011					1 134 760	1 134 760
Résultat de l'exercice 2012					0	0
Autres variations					0	0
<b>Solde au 31 Décembre 2012</b>	550 000 000	297 294	2 372 718	0	1 134 760	553 804 771
Dividendes versés au titre de 2012					(1 045 000)	(1 045 000)
Variation de capital					0	0
Variation des primes et réserves		56 738	33 022		(89 760)	0
Affectation du résultat social 2012					79 740	79 740
Résultat au 31 Décembre 2013					0	0
Autres variations					0	0
<b>Solde au 31 Décembre 2013</b>	550 000 000	354 031	2 405 740	0	79 740	552 839 511
Dividendes versés au titre de 2013					0	0
Variation de capital					0	0
Variation des primes et réserves		3 987	75 753		(79 740)	0
Affectation du résultat social 2013					236 008	236 008
Résultat au 31 Décembre 2014					0	0
Autres variations					0	0
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	550 000 000	358 018	2 481 493	0	236 008	553 075 518

CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH est détenue à 100 % par Crédit Agricole S.A.  
Le capital social est fixé à 550 000 000 €, divisé en 55 000 000 actions de 10 € entièrement libérées.